

Enquête statistique sur les ressources et conditions de vie des ménages

L'Insee réalise, **de février à avril 2024**, une enquête sur les loyers et les charges.

L'enquête sur les ressources et les conditions de vie interroge les ménages sur leurs revenus, leur situation financière, mais aussi leur emploi, leur bien-être ou encore leur santé. Elle permet notamment de mieux comprendre les situations de pauvreté et d'exclusion sociale, et de mesurer les inégalités de ressources

Définie par un règlement européen, l'enquête est conduite dans l'ensemble des pays européens. En France, elle est réalisée par l'Insee.

Un échantillon de logements est donc tiré aléatoirement. Quelles que soient vos ressources et conditions de vie, votre réponse est primordiale pour que la diversité des situations et des modes de vie soit prise en compte.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont utilisées uniquement par l'Insee et seulement à des fins d'études statistiques.